



Sondage RH 2021 auprès des employeurs en environnement

Portée, méthodologie et profil des répondants

Portée et méthodologie

Le sondage comprenait un questionnaire en ligne et un questionnaire téléphonique dans les deux langues officielles (le français et l'anglais). Une version longue du sondage a été menée en ligne (consulter l'annexe A pour la version détaillée du questionnaire), tandis qu'une version abrégée, ou courte, a été employée pour les entretiens téléphoniques. Les personnes interrogées ont communiqué des données au sujet de leurs travailleurs de l'environnement en réponse à des questions axées sur la diversité et les tendances en matière de RH.

Les sources de données comprenaient la base de données et les communications d'ECO Canada, la communauté et les bases de données de partenaires actuels et d'autres organisations désireuses de contribuer, la publicité payante, le groupe de répondants de recherche en ligne de LegerOpinion.com (LEO), ainsi que des listes d'industries obtenues de D&B Hoovers.

Les travaux ont été réalisés grâce à des méthodes qui se sont révélées efficaces lors du précédent sondage, ainsi qu'au moyen d'autres méthodes qui n'ont pas été utilisées l'an dernier en raison de contraintes de temps, mais qui ont servi cette année étant donné le délai plus long alloué à la planification et à la collecte de données.

Calendrier

- Conception, programmation et mise à l'essai du sondage : du 6 au 20 janvier 2021
- Tenue du sondage : du 21 janvier au 19 mars 2021

ECO Canada doit recevoir un nombre suffisant de réponses au sondage pour obtenir des résultats comportant une marge d'erreur de 5 % à l'intervalle de confiance de 95 % pour les données démographiques et les données relatives aux RH à l'échelle nationale. Dans le cas de populations de grande taille ou de taille inconnue, un échantillon de 400 répondants est nécessaire pour obtenir cette marge d'erreur de 5 %. Au total, 600 employeurs ont répondu à notre sondage de 2021 (consulter l'annexe B pour le profil des employeurs interrogés).

Cette recherche ponctuelle fournit des renseignements inédits et des perspectives nouvelles sur la répartition des talents verts, et elle présente les occasions et les défis auxquels font face un certain nombre d'employeurs du secteur de l'environnement un an après le début de la pandémie de COVID-19. Les données ne reflètent pas nécessairement l'ensemble de la main-d'œuvre environnementale au Canada; elles reflètent uniquement la répartition des travailleurs de l'environnement et les tendances qui caractérisent ceux-ci chez les 600 employeurs interrogés.

Résumé de la répartition des répondants et de la main-d'œuvre

Ce document indique le nombre de répondants et de travailleurs de l'environnement représentés dans le cadre du sondage national auprès des employeurs mené de janvier à mars 2021. Exactement 600 employeurs issus de diverses industries ont répondu à notre sondage, ce qui représente plus de 987 500 employés partout au pays, dont près de 86 000 (8,1 %) occupaient un poste lié à l'environnement.

Répartition par industrie

Les répondants de l'industrie de la fabrication, au nombre de 49, ont déclaré le plus grand nombre de travailleurs de l'environnement, soit presque 21 200. Bien que l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques comptait trois fois plus de répondants, elle ne représentait au total qu'environ 11 450 travailleurs de l'environnement, ce qui révèle un plus grand nombre de petites entreprises qu'ailleurs.

INDUSTRIE	NOMBRE DE RÉPONDANTS	NOMBRE DE TRAVAILLEURS DE L'ENVIRONNEMENT ¹	POURCENTAGE QUI SONT DES TRAVAILLEURS-SPÉCIALISTES DE L'ENVIRONNEMENT ²
Toutes les industries	600	85 980	58,1 %
Fabrication	49	21 180	53,2 %
Fonction publique	23	12 270	50,2 %
Santé et services sociaux	28	12 090	54,0 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	175	11 450	77,4 %
Services de consultation en environnement	92	5 840	90,5 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	35	3 720	74,1 %
Construction	40	3 560	67,4 %
Commerce de gros et commerce de détail	24	2 120	43,0 %
Services éducatifs	26	1 680	50,2 %
Services d'utilité publique	25	1 680	54,8 %
Services administratifs et de soutien, gestion des déchets et services d'assainissement	35	1 470	38,8 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	43	1 250	27,5 %
Autres services (excluant la fonction publique)	20	729	68,6 %
Autres industries	71	12 393	61,5 %

[1] Un travailleur de l'environnement est une personne dont le travail contribue positivement à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles ou à la durabilité de l'environnement.

[2] Les travailleurs-spécialistes en environnement sont les personnes dont la profession nécessite des connaissances, des compétences ou une formation propres à l'environnement. Ces travailleurs œuvrent dans toutes sortes d'industries (p. ex. un ingénieur en environnement employé par une société minière ou un analyste des politiques énergétiques au service du gouvernement fédéral) et peuvent être spécialisés dans un seul domaine environnemental ou plus (p. ex. qualité de l'air ou gestion des ressources naturelles).

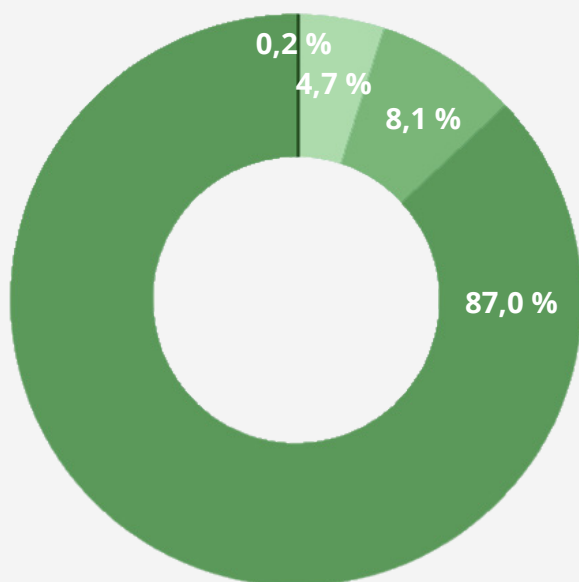
Répartition par type d'organisation

Les organisations du secteur privé comptaient pour 51 % du nombre total de travailleurs de l'environnement déclarés, suivies par les organisations du secteur public, à 47 %. Bien que trois fois plus d'entreprises du secteur privé aient participé au sondage, le nombre total de travailleurs de l'environnement est similaire d'un secteur à l'autre.

Répartition par taille d'organisation

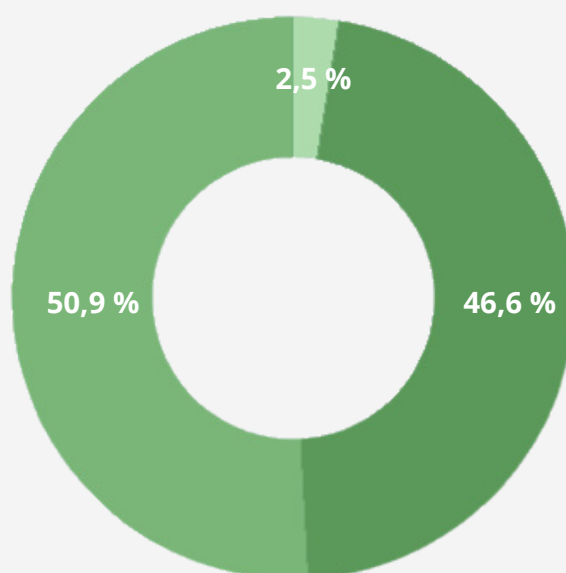
Les grandes entreprises comptaient pour la majorité des travailleurs de l'environnement relevés au cours du sondage, à savoir 87 %, ce qui représente près de 75 000 travailleurs de l'environnement.

Répartition de la main-d'œuvre par taille d'organisation



- Micro (1-4 employés)
- Petite (5-99 employés)
- Moyenne (100-499 employés)
- Grande (500 employés et +)

Répartition de la main-d'œuvre par type d'organisation

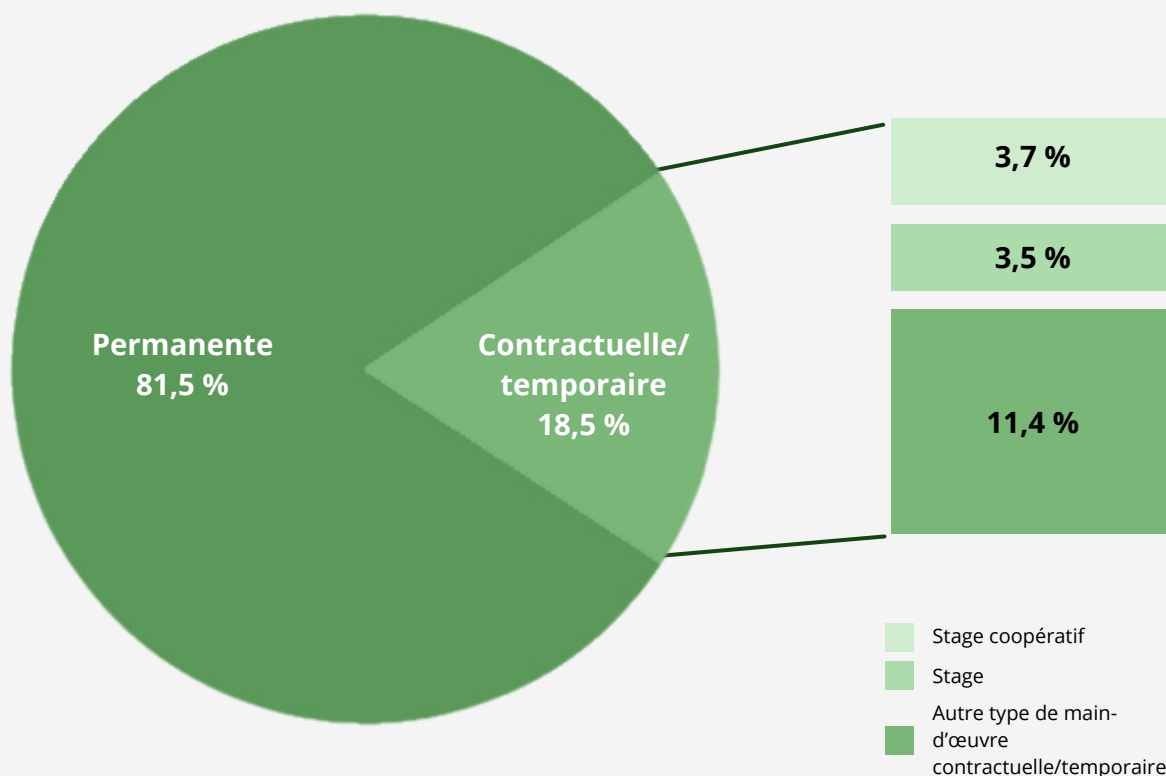


- Organisations du secteur privé
- Organisations du secteur public
- Organismes sans but lucratif ou caritatifs

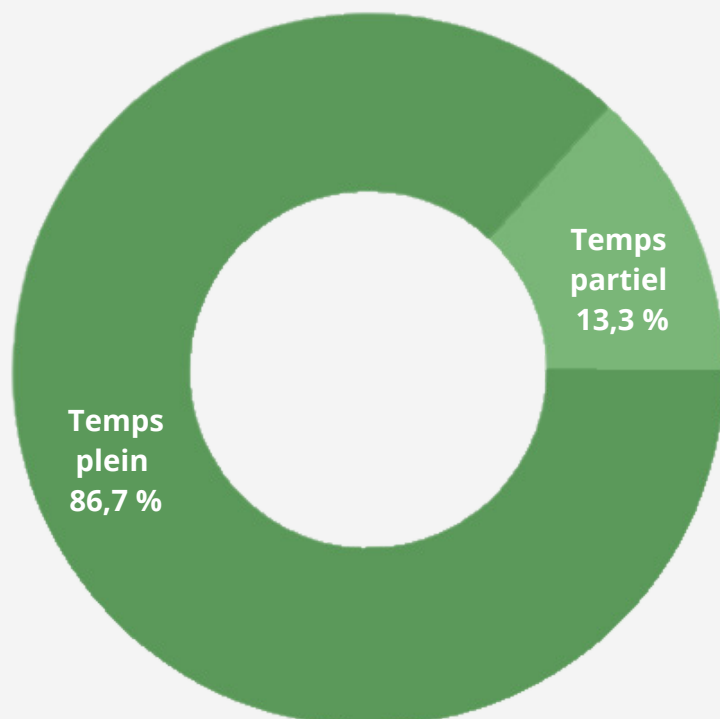
Répartition par type de contrat

La majorité des travailleurs de l'environnement employés par les répondants au sondage occupaient des postes permanents. Les programmes d'emplois verts pour les jeunes peuvent avoir contribué au fait que plus de 7 % des travailleurs occupaient des postes de stagiaires coopératifs ou autres.

Répartition de la main-d'œuvre par type de contrat



Répartition de la main-d'œuvre selon le nombre d'heures travaillées



Répartition selon le nombre d'heures travaillées (temps plein par rapport à temps partiel)

La grande majorité de la main-d'œuvre environnementale employée par les entreprises interrogées occupait des postes à temps plein.

ANNEXE A: Sondage ECO Canada 2021 RH

Q1 Dans quelle organisation travaillez-vous ?

Q2 Votre organisation emploie-t-elle des travailleurs de l'environnement* ?

Remarque : Les propriétaires et uniques employés de leur entreprise ainsi que les propriétaires et administrateurs d'entreprise sont inclus dans cette définition.

Le spectre des professionnels de l'environnement comprend :

- **Travailleurs – spécialistes en environnement :** ceux qui dont la profession nécessite des connaissances, des compétences ou une formation propres à l'environnement, compte non tenu du secteur dans lequel ils travaillent (p. ex. : un ingénieur en environnement dans une société minière ou un analyste des politiques énergétiques travaillant pour le gouvernement fédéral);
- **Les travailleurs du secteur des biens et services en services environnementaux :** ceux qui travaillent dans le secteur des biens et services visant la protection de l'environnement et qui soutiennent directement les activités environnementales de leur organisation, compte non tenu de leur profession ou de leurs qualifications (p. ex. : un comptable et un spécialiste du développement durable travaillant pour un fabricant de panneaux solaires).

Ce terme désigne les travailleurs à temps partiel comme à temps plein occupant des postes permanents et contractuels (p. ex. : occasionnels, temporaires, saisonniers, stagiaires et étudiants en stage de fin d'études). Sont incluses les personnes qui travaillent à des fins salariales ou lucratives ou qui effectuent un travail familial non rémunéré, y compris toute personne en congé de maladie ou d'invalidité, ou en arrêt de travail en raison d'obligations personnelles ou familiales, d'un conflit de travail, pour des vacances ou toute autre raison.

Exclusions : Toute personne ayant été mise à pied, les fournisseurs de services sont également exclus, les travailleurs bénévoles, à moins qu'ils ne soient des membres non rémunérés de leur famille

Q3 Dans quel type d'organisation travaillez-vous ?

- Une organisation du secteur privé
- Une organisation du secteur public
- Un organisme sans but lucratif/caritatif
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

***Le secteur privé** représente le segment de l'économie qui est détenu, géré et contrôlé par des organisations et des individus dont le but est de générer des profits. Il englobe toutes les entreprises à but lucratif qui ne sont pas détenues ou exploitées par le gouvernement.

Le secteur public inclut les domaines de l'éducation et de la santé, tous les services gouvernementaux généraux et les entreprises commerciales publiques aux niveaux fédéral, provincial, territorial, municipal, propres aux Premières Nations et aux autres communautés autochtones, ainsi que les sociétés d'État, les régies des alcools et les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques.

Une organisation sans but lucratif désigne une association, un club ou une société dont la finalité est exclusivement la promotion du bien-être social, l'amélioration civique, les loisirs et les activités récréatives, ou tout autre but autre que le profit.

Un organisme de bienfaisance (1) est établi en tant que société, une fiducie ou en vertu de statuts d'une organisation sans but lucratif, (2) a une finalité exclusivement caritative, (3) exerce principalement ses propres activités de bienfaisance, mais peut aussi donner des fonds à d'autres donataires admissibles, (p. ex. : des organismes de bienfaisance enregistrés), (4) plus de 50 % de ses dirigeants doivent être sans lien de dépendance les uns avec les autres(5) reçoit généralement son financement de divers donateurs sans lien de dépendance, et (6) ses revenus ne peuvent être utilisés pour le bénéfice personnel d'aucun de ses membres, actionnaires ou dirigeants.

Q4 Quel secteur économique correspond le plus aux activités principales de votre organisation ?

1 Agriculture, foresterie, pêche et chasse

- Production de cultures
- Production animale et aquaculture
- Foresterie et exploitation forestière
- Pêche, chasse et piégeage
- Activités de soutien à l'agriculture et la foresterie
- Autre
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

2 Industries d'extraction minière, d'exploitation en carrière, et d'extraction de pétrole et de gaz

- Extraction de pétrole et de gaz
- Industries extractives – mines et carrières (excluant pétrole et gaz)
- Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et de gaz
- Autre :
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

3 Construction

- Construction de bâtiments
- Construction lourde et construction de génie civil
- Entrepreneurs spécialisés
- Autre :
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

4 Fabrication

- Traitement des aliments, des boissons et du tabac
- Produits textiles et d'habillement, le cuir et les produits connexes
- Produits du bois, papier, imprimerie et activités connexes de soutien
- Produits dérivés du pétrole et du charbon
- Fabrication de produits chimiques
- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Construction mécanique lourde
- Fabrication de produits informatiques et électroniques
- Autre :
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

5 Services d'utilité publique

Production d'hydroélectricité
Production d'électricité d'origine nucléaire
Autres types de production d'électricité
Eau, égouts et autres systèmes
Distribution de gaz naturel
Autre :
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

6 Transport et entreposage

Transport aérien
Transport ferroviaire
Transport fluvial et maritime
Transport par camions
Transport en commun et de transport terrestre de voyageurs
Transport par pipeline
Transport de tourisme et d'agrément
Activités de soutien au transport
Autre :
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

7 Services professionnels, scientifiques et techniques

Services de consultation en environnement
Services juridiques
Comptabilité, préparation fiscale, tenue de livres et services de paie
Services d'architecture (incluant le paysagement)
Services d'ingénierie et de conception technique
Services d'inspection de bâtiments
Services d'arpentage et de cartographie (incluant les services géophysiques)
Services de recherche scientifique et de développement
Services publicitaires, de relations publiques et services connexes
Autre :
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

8 Gestion de compagnies et d'entreprises

9 Services administratifs et de soutien, gestion des déchets et services d'assainissement

Services administratifs et de soutien
Ramassage des déchets
Traitement et élimination des déchets
Assainissement et autres services de gestion des déchets
Autre :
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

10 Services éducatifs

Écoles primaires et secondaires
Collèges communautaires et CÉGEP
Universités
Écoles techniques et de métiers
Autre :
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

15 Arts, divertissement et loisirs

Parcs naturels et autres institutions similaires
Jardins zoologiques et botaniques
Sites historiques et patrimoniaux
Autre :
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

16 Autres services (excluant la fonction publique)

Organismes professionnels
Services de financement et de subventionnement
Organismes d'action sociale
Autres organisations constituées de membres
Autre :
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

17 Fonction publique

Administration publique du gouvernement fédéral
Administrations publiques provinciales et territoriales
Administrations publiques locales, municipales et régionales
Administration publique autochtone
Autre :
Je ne sais pas
Je préfère ne pas répondre

Q5 Dans quelles provinces ou territoires votre entreprise a-t-elle des activités, des lieux d'affaires ou des employés ?

- Partout au Canada
- Colombie-Britannique
- Alberta
- Saskatchewan
- Manitoba
- Ontario
- Québec
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Nouvelle-Écosse
- Nouveau-Brunswick
- Île-du-Prince-Édouard
- Territoire du Yukon
- Territoires du Nord-Ouest
- Nunavut
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q6 Votre entreprise fournit-elle des biens et services environnementaux?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

**Le secteur des biens et services environnementaux comprend les technologies vertes, les technologies propres, les énergies renouvelables, les activités à faible émission de carbone, ainsi que tous les produits et services qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.*

Q7 Combien d'employés votre organisation compte-t-elle au Canada ? Veuillez donner votre meilleure estimation.*

** Veuillez inclure tous les pigistes, ainsi que les travailleurs à temps partiel et à temps plein occupant des postes occasionnels, temporaires, saisonniers, stagiaires et étudiants en stage de fin d'études, y compris les travailleurs en congé prolongé et les membres de la famille qui travaillent sans rémunération). Si vous n'êtes pas sûr(e), veuillez sélectionner sur l'écran suivant l'option qui correspond le plus à votre estimation.*

Q8 Parmi vos employés au Canada, combien d'entre eux sont des travailleurs de l'environnement ?*

Un **travailleur de l'environnement est une personne dont le travail contribue positivement à (i) la protection de l'environnement, (ii) la gestion des ressources naturelles et/ou (iii) la durabilité de l'environnement.*

Remarque : Les propriétaires et uniques employés de leur entreprise ainsi que les propriétaires et administrateurs d'entreprise sont inclus dans cette définition.

Q9 Parmi vos travailleurs de l'environnement au Canada, combien d'entre eux sont des travailleurs – spécialistes en environnement ?*

****Travailleurs – spécialistes en environnement** : ceux qui dont la profession nécessite des connaissances, des compétences ou une formation propres à l'environnement, compte non tenu du secteur dans lequel ils travaillent (p. ex. : un ingénieur en environnement dans une société minière ou un analyste des politiques énergétiques travaillant pour le gouvernement fédéral);*

Les prochaines questions portent sur les travailleurs de l'environnement employés par votre entreprise au Canada (incluant les travailleurs – spécialistes en environnement et les travailleurs du secteur des biens et services en services environnementaux). Si vous ne connaissez pas la réponse exacte concernant vos travailleurs de l'environnement, veuillez fournir votre meilleure estimation ou répondez pour l'ensemble des employés de votre organisation.

Certaines des questions recueillent de l'information conformément à la Loi sur l'équité en matière d'emploi et à ses règlements et lignes directrices afin d'appuyer les programmes favorisant l'égalité des chances pour tous de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

Q10 En pensant à vos travailleurs de l'ENVIRONNEMENT au Canada, combien d'entre eux ont :

- Entre 15 à 24 ans :
- Entre 25 à 54 ans :
- Entre 55 à 64 ans :
- Entre 65 ans ou plus :
- Refus

Q11 En pensant à vos travailleurs de l'ENVIRONNEMENT au Canada, combien d'entre eux s'identifient comme étant de sexe :

- a) Masculin
- b) Féminin
- c) Autre
- d) Refus

Q12 En pensant à vos travailleurs de l'ENVIRONNEMENT au Canada, combien d'entre eux s'identifient comme étant

- a) Autochtones (c.-à-d. des Premières Nations*, Métis ou Inuk (Inuit))
- b) Membres de minorités visibles
- c) Une personne handicapée**
- d) Refus

**Les Premières Nations (Indiens d'Amérique du Nord) comprennent les Indiens inscrits et non inscrits.*

***Les personnes handicapées sont définies comme des personnes ayant des déficiences physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles de longue durée qui, lorsque confrontées à divers obstacles, peuvent les empêcher de participer pleinement et efficacement à la société, sur le même pied d'égalité que les autres.*

Q13 Combien de vos employés de l'ENVIRONNEMENT au Canada sont...

- a) À temps plein?
- b) À temps partiel?

Q14 Combien de vos employés de l'ENVIRONNEMENT au Canada sont...

- a) Permanent ?
- b) Contractuels? (Excluant les stagiaires et les étudiants en stage de fin d'études)
- c) Stagiaires?
- d) Étudiants en stage de fin d'études?

Q15 Au cours de l'année 2020, votre organisation a-t-elle... ?

- Diminué le nombre d'employés environnementaux
- Maintenu le même nombre d'employés environnementaux
- Augmenté le nombre d'employés environnementaux
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q 16 Au cours de l'année 2021, prévoyez-vous que votre organisation ...?

- Decrease the number of environmental employees
- Maintain the present number of environmental employees
- Increase the number of environmental employees
- Don't know
- I prefer not to answer

LABEL	Value
Diminuera le nombre d'employés environnementaux	1
Maintiendra le même nombre d'employés environnementaux	2
Augmentera le nombre d'employés environnementaux	3
Je ne sais pas	8
Je préfère ne pas répondre	9

Veillez expliquer pourquoi/fournir plus de détails :

ANNEXE B: PROFILS

Totale = 600 employeurs

Par Région (n = 600)

Région	Nombre de répondants qui ont déclaré des employés de l'environnement travaillaient dans la région
Alberta	223
Canada Atlantique	174
Colombie-Britannique	200
Ontario	327
Québec	221
Territoires Canadiens	125
Saskatchewan + Manitoba	172

Par industrie (n=600)

Industrie	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants
Services professionnels, scientifiques et techniques	175	29,2 %
➤ Services de consultation en environnement	92	15,3 %
Fabrication	49	8,2 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	43	7,2 %
Construction	40	6,7 %
Services administratifs et de soutien, gestion des déchets et services d'assainissement	35	5,8 %
Industries d'extraction minière, d'exploitation en carrière, et d'extraction de pétrole et de gaz	35	5,8 %
Santé et sécurité environnementales	28	4,7 %
Éducation et formation	26	4,3 %

Services d'utilité publique	25	4,2 %
Commerce de gros	24	4,0 %
Fonction publique	23	3,8 %
Autres services (excluant la fonction publique)	20	3,3 %
Transport et entreposage	19	3,2 %
Hébergement et restauration et arts, divertissement et loisirs	16	2,7 %
Finance et assurance, et Immobilier et location	15	2,5 %
Information et industries culturelles	13	2,2 %
Gestion d'entreprises	8	1,3 %

Par type d'organisation (n=600)

Type d'organisation	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants
Organisations du secteur privé	392	65,3 %
Organisations du secteur public	118	19,7 %
Organisations sans but lucratif ou caritatifs	77	12,8 %

Par taille d'organisation (n=600)

Taille d'organisation	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants
Micro (1-4 employés)	78	13,0 %
Petite (5-99 employés)	278	46,3 %
Moyenne (100-499 employés)	95	15,8 %
Grande (500 employés et +)	139	23,2 %

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ



© ECO Canada 2022

Tous droits réservés. L'information et les prévisions contenues dans le présent document ont été préparées à l'aide de sources de données qu'ECO Canada juge fiables.

ECO Canada ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'absence d'erreurs dans ses estimations liées au marché du travail, et ne peut donc pas être tenue responsable de toute perte financière ou autre perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, découlant de l'utilisation quelconque de ses informations ou s'y rapportant.

L'utilisation de toute partie de la présente publication est assujettie à la Loi sur le droit d'auteur. Il est possible de faire référence à son contenu à des fins générales, éducatives ou médiatiques en l'accompagnant de la mention suivante : Source (ou « adapté de ») : ECO Canada. (2022). www.eco.ca.

À moins d'en avoir reçu la permission d'ECO Canada, le lecteur du présent rapport ne peut pas :

- commercialiser, exporter, traduire, fusionner, modifier, transférer, adapter, prêter, louer, affecter, partager, octroyer par sous-licence ou remettre à une autre personne ou entité le présent rapport, en tout ou en partie;
- utiliser le présent rapport et son contenu afin de mettre au point ou de tirer tout autre produit ou service d'information à des fins de distribution commerciale ou de vente;
- utiliser le présent rapport et son contenu d'une manière quelconque jugée concurrentielle pour tout autre produit ou service vendu par ECO Canada.

Pour tout commentaire ou toute question, écrivez à l'adresse research@eco.ca

Canada 

Financé en partie par le gouvernement du Canada

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles d'ECO Canada et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.



Remerciements

Cette étude a été rendue possible par le financement de Ressources naturelles Canada (RNCan) et d'Emploi et Développement social Canada. Nous sommes extrêmement reconnaissants de leur aide.

Nous tenons également à remercier Leger Marketing Inc. et Touché! Translations Inc. pour les services qu'ils nous ont procurés, ainsi que les diverses organisations médiatiques et mutuelles qui ont fait la promotion de notre sondage auprès des employeurs.

Pour finir, nous tenons à remercier les 600 employeurs interrogés qui nous ont fait part de données et de constatations particulièrement utiles en ce qui a trait à leur main-d'œuvre environnementale. Nous tenons également à exprimer toute notre gratitude à Environmental Services Association Maritimes, qui a fait la promotion du sondage au sein de son réseau.